



ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE LOTAN

COMPTE RENDU

DE LA RÉUNION DE LA

COMMISSION SUR LA DIMENSION CIVILE DE LA SÉCURITÉ (CDS)

Mercredi 9 septembre 2020

Par visioconférence

LISTE DE PRÉSENCE

MEMBRES DU BUREAU DE LA COMMISSION SUR LA DIMENSION CIVILE DE LA SÉCURITÉ

| | |
|----------------------|---------------------------------|
| Présidente | Joëlle GARRIAUD-MAYLAM (France) |
| Rapporteure générale | Ulla SCHMIDT (Allemagne) |
| Rapporteur spécial | Lord JOPLING (Royaume-Uni) |

MEMBRE DU BUREAU DE L'AP-OTAN

| | |
|---------------------|---------------|
| Secrétaire générale | Ruxandra POPA |
|---------------------|---------------|

DÉLÉGATIONS MEMBRES

| | |
|-------------|--|
| Bulgarie | Milen Vasilev MIHOV |
| Canada | Jane CORDY <i>(présidente de la sous-commission sur la gouvernance démocratique)</i> Vernon WHITE |
| Estonie | Leo KUNNAS |
| France | Anissa KHEDHER <i>(vice-présidente de la sous-commission sur la gouvernance démocratique)</i> Jérôme LAMBERT |
| Italie | Emanuele PELLEGRINI |
| Lettonie | Aleksandrs KIRSTEINS |
| Luxembourg | Lydia MUTSCH |
| Norvège | Tellef Inge MORLAND |
| Roumanie | Angel TILVAR <i>(rapporteur de la sous-commission sur la gouvernance démocratique)</i> |
| Turquie | Muhammet Naci CINISLI <i>(vice-président de la sous-commission sur la gouvernance démocratique)</i> Ahmet Berat CONKAR Ahmet YILDIZ |
| Royaume-Uni | Baroness Denise KINGSMILL Heather WHEELER |
| États-Unis | Brett GUTHRIE <i>(vice-président de la sous-commission sur la gouvernance démocratique)</i> John SHIMKUS |

DÉLÉGATIONS ASSOCIÉES

| | |
|-------------|--------------------|
| Arménie | Viktor YENGIBARYAN |
| Azerbaïdjan | Kamran BAYRAMOV |

PARLEMENT EUROPÉEN

| | |
|--------------------|---|
| Parlement européen | Anna BONFRISCO Juozas OLEKAS Kris PEETERS |
|--------------------|---|

Secrétariat international

| | |
|------------------------|---|
| Nathan Robinson GRISON | Directeur, commission sur la dimension civile de la sécurité |
| Sarah-Claude FILION | Coordinatrice, commission sur la dimension civile de la sécurité |
| Paul COOK | Assistant, secrétaire générale et directeur, commission de l'économie et de la sécurité |
| Anne-Laure BLEUSE | Coordinatrice, commission de l'économie et de la sécurité |
| Sofiia SHEVCHUK | Assistante de recherche |

I. Observations préliminaires de [Joëlle GARRIAUD-MAYLAM](#) (France), présidente

1. La présidente, **Joëlle Garriaud-Maylam** (FR), remercie les membres de la commission sur la dimension civile de la sécurité (CDS) de participer à la deuxième réunion en ligne de la commission.

II. Adoption du projet d'ordre du jour [133 CDS 20 F]

2. **Le projet d'ordre du jour [133 CDS 20 F] est adopté.**

III. Examen du projet de rapport spécial [La Chine et l'ordre libéral mondial](#) [029 CDS 20 F] présenté par [Lord JOPLING](#) (Royaume-Uni), rapporteur spécial

3. **Lord Jopling** (UK) rappelle que l'OTAN s'appuie depuis plus de 70 ans sur les valeurs communes que sont la liberté individuelle, la démocratie, les droits humains et l'état de droit. Ces valeurs constituent les fondements mêmes de l'ordre libéral mondial. En les défendant ensemble, les pays membres de l'Alliance ont assuré la paix en Europe et contenu l'Union soviétique pendant la guerre froide. Néanmoins, l'ordre libéral mondial continue de devoir faire face à des défis et des menaces, dont beaucoup sont posés par la Chine. Le rapporteur spécial souligne que son projet de rapport est centré sur les mesures prises par Pékin pour déstabiliser l'ordre existant et refondre les normes et les institutions mondiales. Ce faisant, la Chine cherche à exporter son modèle autoritaire de gouvernance et à promouvoir ses intérêts nationaux dans son voisinage et au-delà.

4. Lord Jopling rappelle que la Chine a adopté une double stratégie à l'égard des institutions multilatérales issues de la fin de la deuxième guerre mondiale : d'un côté, elle s'y est progressivement insérée et y a acquis une influence grandissante ; de l'autre, elle a créé et développé des structures multilatérales parallèles, destinées à refléter sa vision du monde et à réaliser son objectif d'élargir sa sphère d'influence en Asie et au-delà. Le rapporteur spécial fait donc valoir que la Chine est une puissance révisionniste, qui tente d'ébranler les fondements libéraux des institutions sur lesquelles s'appuie l'ordre mondial.

5. Il indique que les structures politiques chinoises, dans leur forme actuelle, sont incompatibles avec les principes libéraux. Le Parti communiste chinois (PCC) est l'un des plus anciens régimes à parti unique de l'époque moderne. De surcroît, depuis son accession à la tête du pays (en 2012), le président Xi Jinping a rapidement renforcé son pouvoir, instaurant un culte de la personnalité et assurant la mainmise du PCC sur toutes les institutions politiques, l'armée et la société chinoise dans son ensemble. Ce non-respect des normes démocratiques et libérales se double du non-respect des droits humains par les autorités chinoises. Malgré les importants progrès réalisés dans le domaine des droits économiques des individus, la Chine reste l'un des pays les moins libres au monde. La liberté d'expression, la liberté de religion et de conviction, ainsi que la liberté de réunion et d'association, y sont fortement limitées. La répression des minorités ethniques et religieuses par les autorités s'est aggravée au cours des 10 dernières années, surtout au Tibet et au Xinjiang.

6. Le rapporteur spécial se dit préoccupé par la répression des aspirations démocratiques des Hongkongais et par l'imposition du modèle autoritaire chinois de gouvernance à la région. En 2014 et en 2019, les autorités de Hong Kong ont réprimé les manifestations en faveur de la démocratie. Plus récemment, la situation s'est encore détériorée. En juin 2020, les autorités chinoises ont imposé à la région une loi sur la sécurité nationale, qui érige en infraction des notions aussi vagues que la « subversion » ou la « collusion avec des forces étrangères », qui met en cause le droit à la liberté d'expression et renforce l'emprise des autorités de la Chine continentale sur Hong Kong. Cette loi confère en outre de vastes pouvoirs aux autorités afin qu'elles puissent museler l'opposition et étouffer la contestation. En juillet, celles-ci ont interdit aux candidats de l'opposition de se présenter aux élections au Conseil législatif prévues en septembre, avant de reporter d'un an ces dernières.

7. La pandémie de Covid-19 a montré les risques encourus par le rejet partiel de l'ordre libéral mondial par la Chine. Les efforts déployés par les autorités chinoises pour faire taire les lanceurs d'alerte a permis au coronavirus de se propager de manière exponentielle au cours du mois qui a suivi son apparition. Ensuite, leur manque de transparence n'a fait qu'aggraver la crise. Par ailleurs, la pandémie a renforcé la détermination des autorités d'intensifier leur contrôle sur la population. Le risque existe réellement qu'elles se servent de la protection de la santé publique pour accroître la censure et la répression. Lord Jopling rappelle en outre que Pékin recourt de plus en plus à la désinformation et à la propagande dans le cadre de la pandémie pour en rejeter la responsabilité sur d'autres, mettre en cause les régimes démocratiques et promouvoir et exporter son modèle autoritaire de gouvernance. Enfin, au moment où l'attention du monde entier se concentre sur la réponse à apporter à la crise, la Chine exploite les incertitudes suscitées par la Covid à l'échelle planétaire pour faire opportunément progresser ses intérêts dans son voisinage.

8. Lord Jopling déclare en conclusion qu'au cours des dernières décennies, les capacités militaires grandissantes de la Chine, sa croissance économique et son poids politique ont changé l'équilibre des forces. La Chine use de son influence nouvellement acquise pour présenter son modèle autoritaire de gouvernance comme une alternative au modèle libéral et pour l'exporter. Ce faisant, elle s'en prend aux fondements libéraux de l'ordre mondial actuel et constitue par là-même une menace pour les valeurs qui définissent les démocraties et qui sous-tendent l'Alliance. Pour relever ce défi, les pays membres de l'OTAN doivent, malgré leurs divergences ponctuelles, parler d'une seule voix afin d'attirer l'attention sur les agissements inacceptables de Beijing. Cela dit, dans le même temps, l'OTAN et les Alliés ne devraient pas traiter la Chine comme un État paria, mais engager un dialogue constructif avec Pékin pour encourager, autant que possible, compréhension et tolérance. Le rapporteur spécial précise que des problématiques transnationales comme le terrorisme, le changement climatique et la pandémie de Covid-19, exigent une coopération internationale et font apparaître la nécessité d'un dialogue franc mais ouvert entre l'Alliance et la Chine.

9. **Kris Peeters** (Parlement européen) estime que les Alliés et les pays membres de l'Union européenne (UE) devraient développer leurs propres initiatives, semblables à l'initiative chinoise « Une ceinture, une route », notamment dans les domaines de la numérisation et de l'intelligence artificielle.

10. **Ulla Schmidt** (DE) soutient que, pour parler d'une seule voix dans le cadre de leurs relations avec la Chine, les Alliés doivent se montrer unis. À cet égard, elle se dit préoccupée par les désaccords politiques et sociétaux croissants que l'on observe entre pays membres de l'OTAN. Elle souhaite savoir comment l'Assemblée parlementaire de l'OTAN pourrait contribuer à renforcer l'unité et l'identité, fondée sur des valeurs communes, de l'Alliance. Elle ajoute que pour développer une résilience économique et éviter une dépendance structurelle à l'égard de la Chine (en particulier dans le domaine des nouvelles technologies comme la 5G), la réaffirmation par les Alliés de leur engagement envers les valeurs libérales est indispensable.

11. **Anissa Khedher** (FR) souligne que les relations avec la Chine représentent à la fois des défis et des possibilités. Il est nécessaire de coopérer avec Pékin pour lutter contre le changement climatique, protéger la biodiversité et alléger le fardeau de la dette qui pèse sur les pays en développement. À l'inverse, les Alliés devraient dénoncer les tentatives chinoises visant à ébranler l'ordre libéral mondial. Elle se dit préoccupée par la situation des droits humains au Xinjiang et suggère qu'une enquête soit effectuée dans la région par des observateurs internationaux.

12. **Jane Cordy** (CA) indique que la Chine mène une activité diplomatique coercitive, qui met en cause le principe de l'état de droit et des droits humains. Elle signale que les autorités chinoises ont placé en détention, sans motif valable, deux citoyens canadiens à titre de représailles contre l'incarcération au Canada et l'extradition vers les États-Unis d'un cadre dirigeant de Huawei.

13. La présidente déplore que la Chine refuse de laisser Taïwan devenir membre de l'Organisation mondiale de la santé et fait observer que la coopération internationale en matière de lutte contre la Covid-19 en pâtit. Elle rappelle également que les autorités chinoises subventionnent massivement les entreprises nationales, de sorte qu'il est difficile pour les entreprises des pays membres de l'Alliance d'être libres de leur faire concurrence. Enfin, elle engage l'OTAN à renforcer ses partenariats avec des pays comme l'Australie, le Japon, la Nouvelle-Zélande et la Corée du Sud, et à en créer de nouveaux avec les pays qui partagent nos valeurs dans la région Asie-Pacifique.

14. **Anna Bonfrisco** (Parlement européen) indique pour sa part que le Parti communiste chinois restreint la liberté d'expression, essaie d'étendre sa présence au-delà des frontières de la Chine, tente d'affaiblir les engagements des Nations unies en faveur des droits humains et surveille activement les données relatives à la population chinoise.

15. Lord Jopling réaffirme que les Alliés doivent parler d'une seule voix, et dénoncer les actions inacceptables entreprises par Pékin, mais aussi engager un dialogue constructif quoique franc avec les autorités chinoises. La coopération OTAN-UE est essentielle pour veiller à ce que les membres de ces deux organisations adoptent une approche commune concernant leurs relations avec ce pays. L'AP-OTAN et ses membres ont un rôle à jouer dans le maintien d'une position unifiée entre Alliés. Le rapporteur spécial insiste pour que ceux-ci ne traitent pas la Chine comme un État paria et pour qu'ils défendent fermement les principes de la démocratie et des droits humains. Quant à la situation au Xinjiang, il précise qu'un tribunal indépendant a été institué pour déterminer si les violations des droits humains commises par les autorités à l'encontre des Ouïgours de cette région, constituent des crimes contre l'humanité ou un génocide. En dernier lieu, il déclare que l'OTAN devrait développer plus avant ses partenariats, surtout en Asie et dans le Pacifique.

IV. **Examen du projet de rapport de la sous-commission sur la gouvernance démocratique Améliorer la pédagogie et la communication à propos de l'OTAN [028 CDS DG 20 F] présenté par Angel TILVAR (Roumanie), rapporteur**

16. **Angel Tilvar** (RO) souligne que la population des pays membres de l'OTAN, malheureusement, est généralement encore mal renseignée sur l'Alliance et sur son rôle. Cela influe directement sur le soutien que les citoyens accordent à l'Organisation. Il fait valoir que pour enrayer cette perte de confiance, l'Alliance doit mieux sensibiliser et mieux informer le public sur le rôle crucial qu'elle joue aux fins d'assurer la sécurité de la zone euro-atlantique.

17. M. Tilvar relève que l'OTAN, l'AP-OTAN et les Alliés ont tous pris d'importantes mesures ces dernières années pour mieux impliquer les citoyens et mieux leur faire connaître l'Alliance. L'OTAN a lancé avec succès plusieurs initiatives, dont la campagne *#WeAreNATO* (« Nous sommes l'OTAN ») pour promouvoir la mission et les valeurs de l'Alliance. Quant à l'AP-OTAN, l'une de ses missions fondamentales consiste précisément à sensibiliser le public et à communiquer à propos de l'Alliance. Elle sensibilise les parlementaires à la sécurité de l'espace transatlantique et va à la rencontre des citoyens à l'intérieur et au-delà des frontières de l'OTAN. Enfin, les pays membres jouent un rôle de premier plan dans les efforts visant à mieux informer le public sur l'Alliance et ses avantages. Ils y contribuent grandement par l'élaboration de programmes scolaires et la création de programmes d'études, de concours d'expression écrite, de forums de la jeunesse et de campagnes d'information sur l'OTAN menées sur les réseaux sociaux.

18. M. Tilvar signale que le projet de rapport examine les mesures novatrices prises par quatre pays (deux États membres et deux pays partenaires) pour sensibiliser le public et l'informer sur l'Alliance. Dans un premier temps, l'exemple de la Roumanie démontre qu'il est essentiel que les pays membres participent activement aux efforts de communication sur l'OTAN et multiplient les contacts avec les jeunes, notamment par le biais des médias sociaux. Il évoque en second lieu le Monténégro et souligne les efforts déployés par les autorités pour sensibiliser le public aux avantages résultant d'une adhésion à l'OTAN. Du fait de griefs historiques et de la diffusion de

fausses informations sur l'Alliance (notamment par la Russie), l'opinion publique monténégrine demeure néanmoins divisée. M. Tilvar se penche en troisième lieu sur la Serbie, où l'opinion publique a depuis toujours une image assez négative de l'OTAN. Une coopération active entre l'OTAN, les autorités serbes et les médias est nécessaire pour faire que le public soit correctement informé sur les avantages qu'offre le partenariat OTAN-Serbie. Enfin, le rapporteur souligne que l'Ukraine représente un exemple à suivre. Les activités fructueuses de diplomatie publique ont permis de mieux faire comprendre le rôle de l'OTAN à la population, entraînant une hausse du soutien populaire en faveur de l'adhésion du pays à l'Organisation. Le rapporteur est d'avis que les enseignements tirés de ces quatre études de cas devraient être repris, dans la mesure du possible, par d'autres pays membres et d'autres pays partenaires.

19. M. Tilvar constate que, dans de nombreux pays de l'Alliance, le manque de compréhension du rôle et des objectifs de l'OTAN par la population s'explique en partie par la diffusion de fausses informations et de propagande. Ce phénomène, qui provient d'abord de Russie et de Chine, s'est considérablement accentué dans le cadre de la pandémie de Covid-19. À cet égard, les efforts déployés par l'Alliance en matière de sensibilisation et d'information et le rôle important qu'elle joue face à cette crise, sont plus nécessaires que jamais.

20. Le rapporteur conclut en rappelant certaines des principales difficultés que l'Alliance doit surmonter pour s'ouvrir davantage au public. En premier lieu, ses ambitions en matière de communication stratégique et ses efforts dans ce domaine doivent s'accompagner d'un financement adéquat et d'une hausse des effectifs. Deuxièmement, au niveau national, les pays membres doivent inciter leurs structures civiles et militaires à accroître leur participation aux initiatives de communication de l'OTAN. Celle-ci, pour sa part, devrait s'intéresser de plus près à la participation de la société civile. Troisièmement, le projet de rapport souligne qu'il importe d'axer la communication de l'Organisation sur les jeunes générations et la participation des femmes aux prises de décision. Enfin, l'OTAN doit intensifier ses efforts de lutte contre la désinformation et la propagande, afin de s'assurer que des informations factuelles et fiables sur l'Alliance et ses États membres soient communiquées au public. M. Tilvar dit espérer que son projet de rapport et les recommandations qu'il contient pourront contribuer à relever ces défis.

21. **Kamran Bayramov** (AZ) suggère d'y mentionner l'importance de l'échange des meilleures pratiques entre Alliés et pays membres associés, face à la pandémie.

22. Kris Peeters pense qu'il faut insister davantage sur la nécessité de renforcer les rapports entre l'OTAN et l'UE, ainsi qu'entre le Parlement européen et l'AP-OTAN.

23. **John Shimkus** (US) souligne l'importance de la pédagogie, qui permet de toucher les jeunes et de mieux communiquer sur l'OTAN. Il encourage les membres de l'AP-OTAN à se rendre dans les établissements scolaires et les universités pour y parler des relations transatlantiques et des avantages que présente l'Alliance. Il ajoute qu'il quittera l'AP-OTAN à la fin de l'année 2020.

24. **Ruxandra Popa** (AP-OTAN) suggère de mettre davantage l'accent sur le rôle fondamental que jouent l'AP-OTAN et ses parlementaires pour ce qui est de sensibiliser les citoyens et de les informer sur l'OTAN. Elle estime en second lieu que l'Organisation doit élaborer une nouvelle communication, étant donné que ses missions évoluent. L'Alliance doit notamment trouver le moyen d'expliquer au public qu'il y a lieu de prêter une attention accrue à la Chine, et de lui exposer les mesures qui devraient être prises face aux agissements de Pékin. Enfin, elle rend hommage à John Shimkus et le remercie pour sa contribution aux travaux de l'Assemblée.

25. Joëlle Garriaud-Maylam préconise la création d'une journée dédiée à la liberté, à la paix et à la fin de la guerre froide. Elle précise que cette journée pourrait contribuer à susciter la curiosité de la jeune génération, qui souvent considère que la paix va de soi.

26. Angel Tilvar indique que les pays partenaires sont importants pour l'OTAN ; c'est la raison pour laquelle, signale-t-il, deux des quatre exemples pris dans le projet de rapport concernent des pays partenaires. Il ajoute que la pédagogie est le meilleur moyen de s'assurer un appui en faveur de l'OTAN, et mentionne les initiatives mises en œuvre dans ce domaine par les autorités roumaines. Il partage également l'opinion selon laquelle les parlementaires devraient participer à cet effort et se rendre dans les établissements d'enseignement pour s'y entretenir de l'OTAN et de son rôle avec les étudiants. Le rapporteur déclare qu'il est indispensable d'accroître la coopération entre le Parlement européen et l'AP-OTAN, ainsi qu'entre l'UE et l'OTAN, et que ce point sera développé dans la version révisée du rapport. Il souligne ensuite que l'Alliance ne répond pas à la propagande par la propagande, ni à la désinformation par la désinformation, mais qu'elle présente les faits, car en faire autrement serait contraire à ses valeurs. Pour finir, il évoque la période de deux semaines pendant laquelle, en Roumanie, les enseignants peuvent aborder avec les élèves les thèmes de leur choix ; nombreux sont les professeurs qui saisissent l'occasion d'expliquer le rôle important que l'OTAN a joué, et joue, pour la Roumanie. Il approuve la proposition de créer une journée pour rendre hommage à nos héros et à ceux qui se sont battus pour la paix.

V. Divers

27. Aucune autre question n'est soulevée.

VI. Date et lieu de la prochaine réunion

28. La présidente annonce que la prochaine réunion se tiendra les 21 et 22 novembre 2020, lors de la session annuelle de l'Assemblée à Athènes (Grèce).

VII. Remarques de clôture

29. La présidente remercie John Shimkus et James Sensenbrenner (US) pour leur contribution aux travaux de l'Assemblée durant toutes ces années, et clôt la réunion de la commission sur la dimension civile de la sécurité.